



Bienvenue dans les mises à jour d'AGRINFO numéro 47. Ce numéro rend compte de la proposition de la Commission européenne de fixer des teneurs maximales en arsenic inorganique dans le poisson et les fruits de mer. La Commission propose également d'autoriser l'utilisation d'une nouvelle source d'acide folique et a publié ses décisions concernant certaines demandes d'allégations de santé. Les nouveaux règlements entrant en vigueur comprennent la prolongation des mesures temporaires sur les agrumes en provenance de certains pays et la clarification des méthodes de référence utilisées pour la détection de *Trichinella* dans la viande de porc. Les limites maximales de résidus pour le difénoconazole ont été augmentées pour le seigle et le blé en 2024 mais sont incluses dans ce dernier numéro suite à certaines clarifications.

Nous fournissons également un aperçu des dernières importations d'aliments jugés non conformes à la législation de l'UE ainsi qu'un aperçu des consultations planifiées, avec possibilités de donner son avis, sur les politiques et réglementations de l'UE en cours d'élaboration.

AGRINFO fournit un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, des réglementations et des normes de l'UE ayant un impact potentiel sur les chaînes de valeur agricoles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Vous trouverez ci-dessous des liens vers notre site web à l'adresse agrinfo.eu/fr, où nous présentons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des recommandations de mesures à prendre par les entreprises ou les autorités pour se conformer aux nouvelles règles. Si vous avez besoin de plus d'informations, les acteurs de la chaîne agro-alimentaire, bénéficiaires du programme, peuvent nous contacter via le service [Posez une question](#) à AGRINFO*.

NOUVEAUTÉS

Nouveaux règlements ou politiques en cours d'élaboration



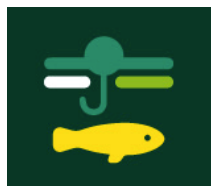
Consultations planifiées : Possibilités futures de donner son avis

Aperçu des politiques et réglementations de l'UE en cours d'élaboration pour lesquelles les pays non-membres de l'UE auront la possibilité de donner leur avis en 2025

[Lire](#)

Changements notifiés à l'Organisation mondiale du commerce

Envoyez vos commentaires par l'intermédiaire de votre autorité nationale de notification SPS/TBT dans un délai de 60 jours.



Contaminants

L'UE propose des teneurs maximales en arsenic inorganique dans le poisson et les fruits de mer. Donnez votre avis avant le **6 mai**

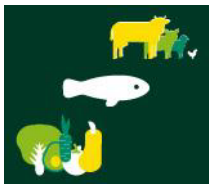
[Lire](#)



Allégations de santé

L'UE propose de :

- Refuser l'allégation de santé pour la [citicoline](#) pour favoriser la mémoire - Donnez votre avis avant le **4 mai**
- refuser l'allégation de santé relative à la consommation de [jambon Joselito®](#) et à la réduction du cholestérol LDL dans le sang - Donnez votre avis avant le **12 mai**
- Approuver l'allégation santé du [kiwi vert Hayward](#) pour fonction intestinale- Donnez votre avis avant le **12 mai**



Compléments alimentaires/aliments diététiques

La Commission européenne propose d'autoriser le sel monosodique de l'acide L-5-méthyltétrahydrofolique (5-MTHF) dans certains aliments.

Donnez votre avis avant le **4 mai**

[Lire](#)

Nouveaux règlements entrant en vigueur et dates d'application

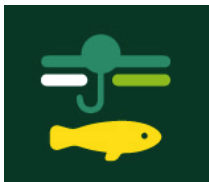


Organismes nuisibles prioritaires

L'UE prolonge les mesures temporaires sur les agrumes en provenance d'**Argentine, du Brésil, d'Afrique du Sud, d'Uruguay et du Zimbabwe** afin d'éviter l'introduction de la maladie des taches noires des agrumes.

Applicable à partir du **1er avril**

[Lire](#)



Contrôles de la pêche

L'UE introduit un nouveau modèle pour les produits de la pêche transitant par des pays autres que les États du pavillon. Applicable à partir du **10 janvier 2026**

[Lire](#)



Contrôles de la sécurité alimentaire

L'UE clarifie la méthode de référence pour la détection de *Trichinella* dans la viande de porc et autorise une nouvelle méthode équivalente (lumiVAST *Trichinella*). Applicable à partir du **9 avril**

[Lire](#)



LMR de pesticides

L'UE relève la LMR (Limite Maximale de Résidus) pour le difénoconazole sur le seigle et le blé. Applicable à partir du **28 octobre 2024**

[Lire](#)

Rapports



Contrôles officiels

Dernier état des lieux de l'UE concernant les denrées alimentaires jugées non conformes à la législation communautaire

[Lire](#)

*Le service ASK AGRINFO/Posez une question à AGRINFO est disponible pour les abonnés travaillant pour les autorités publiques, les associations sectorielles ou les organisations d'agriculteurs dans les [pays cibles](#) d'AGRINFO.



Le programme AGRINFO est mis en œuvre par le COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

AGRINFO vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit des résumés clairs aux partenaires commerciaux des pays à revenu faible et intermédiaire sur le "quoi, pourquoi et quand" des changements récents et à venir, ainsi que sur les actions nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.

> [S'abonner aux mises à jour de l'AGRINFO](#) <